



Commune de Saint-Ferréol
Haute-Savoie
5 place de la Mairie
74210 SAINT-FERREOL
04 50 44 56 36
accueil@saint-ferreol.com

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Madame EMMANUELLE ROCH

Profession : secrétaire de l'association BIG FAV'

Domicilié(e) : 1486, ROUTE DE VESONNE FAVERGES-SEYTHENEX (HAUTE-SAVOIE FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de catégorie à .

Du 24 janvier 2026 à

Au 25 janvier 2026 à

Pour le motif CONCERT

Veuillez agréer, Monsieur le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 17 novembre 2025

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

61*2025

Je soussigné(e), Maire DE SAINT-FERREOL (HAUTE-SAVOIE)

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu la demande présentée par Mme Emmanuelle ROCH, secrétaire d e l'association BIG FAV'

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Madame EMMANUELLE ROCH 1486, ROUTE DE VESONNE FAVERGES-SEYTHENEX (HAUTE-SAVOIE FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de catégorie.

Du 24 janvier 2026 à

Au 25 janvier 2026 à

Pour le motif CONCERT à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait Saint-Ferréol, le 17 novembre 2025

Le Maire



[Handwritten signature in blue ink]

